

A PROPOS DE L'INTÉGRATION DU TRAITÉ DU QUIRINAL DANS LE SYSTÈME DE DÉFENSE EUROPÉEN : COMMENT CONJUGUER TRAITÉ ET PSDC ?

ARTICLE RÉDIGÉ PAR
Titouan BRAUX SALVAYRE

Le **Traité du Quirinal** vise à approfondir la coopération entre la France et l'Italie dans divers domaines, ce qui nécessite un engagement continu des deux pays pour consolider ces liens. Il est essentiel pour la France et l'Italie de maintenir une **stabilité politique** afin de garantir la **continuité du traité**. Certains partis politiques en Italie, notamment à droite, ont critiqué le traité pour diverses raisons, ce qui souligne la nécessité de **surmonter les oppositions internes** pour assurer une mise en œuvre efficace.

Le traité vise à créer un **réflexe franco-italien** à tous les niveaux et sur tous les sujets, ce qui suppose une **mobilisation soutenue des deux gouvernements** pour entretenir cette relation. Les autorités françaises et italiennes doivent veiller à ce que les dispositions du traité soient appliquées de manière **durable**, malgré les évolutions politiques nationales et européennes.

En réalité, malgré les turbulences politiques, des **relations pragmatiques et constructives** se sont établies depuis deux ans entre de nombreux ministres et ministères, produisant des résultats concrets dans les secteurs concernés. Ainsi, de nombreuses collaborations ont été initiées dans des domaines tels que **l'économie, l'industrie** – notamment pour soutenir le développement des PME et des start-ups –, **la défense, l'armement, le numérique, l'intelligence artificielle, l'agriculture et la justice**.

Mais alors que l'Union européenne cherche à renforcer son autonomie stratégique face aux bouleversements géopolitiques récents, le Traité du Quirinal soulève une question centrale : **comment articuler une coopération bilatérale renforcée avec les cadres collectifs de la Politique de sécurité et de défense commune (PSDC) ?** Si ce traité ambitionne de stimuler l'intégration dans des domaines clés tels que la défense, l'industrie ou la diplomatie, il pose aussi le risque d'une fragmentation des efforts européens s'il n'est pas pensé en cohérence avec les institutions et les stratégies communes. Dès lors, peut-on considérer le Traité du Quirinal comme **un accélérateur** de la défense européenne, ou comme **un risque de redondance institutionnelle et de compétition intra-européenne** ? Il convient d'abord de souligner la dimension profondément européenne du traité, avant d'en identifier les limites potentielles, et d'envisager les conditions d'une articulation harmonieuse avec la PSDC.

Un traité européen

Le Traité du Quirinal consacre, dans son chapitre II, l'ambition partagée entre la France et l'Italie de **renforcer leur coopération dans les domaines de la sécurité et de la défense**. À travers l'instauration d'un Conseil bilatéral de défense et de sécurité, d'une meilleure coordination diplomatique et d'un soutien explicite à **l'autonomie stratégique de l'Union européenne**, le texte s'inscrit résolument dans la continuité des dispositifs communautaires, et en particulier de la PSDC.

Cette dernière repose sur trois piliers essentiels : **la conduite d'opérations militaires et civiles dans des zones de crise, le développement de capacités communes** via la Coopération structurée permanente (PESCO), et **l'investissement dans la recherche et les technologies de défense** à travers des instruments comme le Fonds européen de défense (FED).

Dans ce cadre, la France et l'Italie apparaissent comme des **pilliers opérationnels et industriels** de la PSDC. L'exemple de l'opération IRINI, lancée en 2020 pour faire respecter l'embargo onusien sur les armes à destination de la

Libye, illustre parfaitement cette synergie : confiée à un commandement italien, l'opération bénéficie d'un appui significatif des moyens français, notamment en matière de surveillance maritime et aérienne.

Sur le plan industriel, les deux pays coopèrent activement sur plusieurs programmes clés. Le projet **EURODRONE**, cofinancé par le FED, rassemble **Airbus** (Allemagne/Espagne), **Leonardo** (Italie) et **Dassault Aviation** (France), dans une logique d'interdépendance stratégique. Il en va de même du programme **ESSOR**, qui vise à développer une radio logicielle européenne sécurisée, véritable colonne vertébrale de l'interopérabilité militaire à l'échelle continentale. **Thales** et **Leonardo** y jouent un rôle moteur.

L'intérêt du Traité du Quirinal est de fournir un **cadre politique de pilotage** à ces dynamiques industrielles et opérationnelles. Il permet de fixer des priorités conjointes, d'harmoniser des doctrines et d'anticiper des convergences capacitaires, tout en offrant une architecture souple et bilatérale, complémentaire des formats institutionnels de Bruxelles.

Comme le rappelle **Giovanni Faleg**, chercheur au CEPS, « *la PSDC a besoin d'un leadership opérationnel et doctrinal. Le tandem franco-italien peut le fournir s'il s'inscrit dans une logique de coordination, non de substitution.* » En ce sens, le Quirinal peut être lu comme un instrument d'activation de la défense européenne, et non comme un vecteur d'isolement bilatéral.

Un risque de fragmentation ou de duplication à ne pas sous-estimer

Si le traité offre des opportunités indéniables, il ne doit pas masquer les **risques systémiques** liés à une montée en puissance non coordonnée de coopérations bilatérales en parallèle de la PSDC. En multipliant les structures, les formats et les priorités, on risque de fragmenter l'action européenne, voire d'alimenter des tensions entre États membres.

Le premier danger tient à la **duplication institutionnelle**. En créant un Conseil franco-italien de défense, potentiellement autonome dans ses analyses et ses choix, Paris et Rome pourraient entrer en friction avec les structures de planification de l'UE, comme le Comité militaire de l'Union européenne (EUMC) ou le Commandement militaire de planification et de conduite des missions (MPCC). Une superposition de dispositifs stratégiques risquerait alors d'amoinrir la cohérence de la réponse européenne, notamment en cas de crise.

Le deuxième écueil réside dans la **concurrence industrielle**, particulièrement sensible dans le domaine naval. Si la coentreprise Naviris, fondée en 2020 entre

Naval Group et Fincantieri, devait symboliser une nouvelle ère de convergence, elle peine à s'imposer dans un contexte où chaque État continue de promouvoir ses champions nationaux. La tentation pour Rome de favoriser un acteur italien autonome, et la compétition à l'exportation entre frégates françaises et italiennes, affaiblissent l'unité du message européen sur les marchés internationaux.

Enfin, une **divergence doctrinale** plus profonde sépare parfois les deux pays. La France défend une vision ambitieuse de l'autonomie stratégique européenne, qui peut être perçue par ses partenaires comme une volonté d'émancipation vis-à-vis de l'OTAN. L'Italie, au contraire, reste solidement ancrée dans le camp atlantiste, misant sur la présence américaine comme garantie ultime de sécurité, notamment dans les Balkans, en Méditerranée orientale ou en Afrique du Nord.

Ces différenciations stratégiques se sont notamment manifestées au **Sahel**. Tandis que la France se retirait progressivement du Mali, Rome renforçait sa présence au Niger via la mission bilatérale MISIN, en bonne entente avec Washington. Cette désynchronisation des priorités régionales peut nourrir des malentendus, voire ralentir la construction d'un agenda commun.

Vers une articulation constructive entre Quirinal et PSDC

Ces risques, réels, ne sont pas inéluctables. À condition d'en prendre la mesure, ils peuvent être transformés en **opportunités de coordination accrue**. Le Traité du Quirinal peut alors devenir un laboratoire d'eupéanisation, en testant des dispositifs pilotes avant leur extension à l'échelle continentale.

Dans cette optique, il importe de maintenir une perméabilité forte entre les formats bilatéraux et les formats européens. Le Conseil de défense franco-italien pourrait, à intervalles réguliers, accueillir des représentants du Service européen pour l'action extérieure (SEAE) ou du Comité militaire de l'UE, afin de garantir l'alignement stratégique. Des consultations croisées avec le Haut représentant pour la politique étrangère et de sécurité, Josep Borrell ou son successeur, permettraient également d'éviter toute dérive centrifuge.

De même, les projets industriels issus du tandem franco-italien devraient être pensés dès leur genèse comme européens. Le programme EPC (European Patrol Corvette) en est un bon exemple : porté par Fincantieri, il s'est élargi à la France, l'Espagne et la Grèce dans le cadre de la PESCO. Cette logique d'intégration ascendante est celle qui permet de faire du bilatéralisme un tremplin, et non un obstacle.

En fin de compte, la valeur ajoutée du Quirinal dépendra de sa capacité à s'insérer dans une dynamique plus large. Il ne doit pas être un club fermé, mais un vecteur d'impulsion pour une défense européenne crédible, connectée et inclusive.

Conclusion: une alchimie à inventer

Le Traité du Quirinal n'est ni un contre-modèle, ni une alternative à la Politique de sécurité et de défense commune (PSDC). Il en est, potentiellement, l'un des laboratoires les plus prometteurs. Parce qu'il associe deux puissances militaires européennes majeures, au tissu industriel dense et aux cultures stratégiques complémentaires, ce traité peut servir de levier d'eupéanisation pragmatique, à condition d'en penser l'articulation avec les cadres existants.

Il ne s'agit pas d'opposer l'initiative bilatérale à l'édifice communautaire, mais de forger une alchimie nouvelle entre coopération politique resserrée et intégration continentale. Pour cela, Paris et Rome devront faire preuve de lucidité, de transparence, et surtout d'un certain esprit de construction européenne. L'interopérabilité des forces, la convergence doctrinale, la mutualisation industrielle ne doivent pas s'arrêter aux Alpes. Elles doivent irriguer la PSDC.

L'avenir de la défense européenne passera par des noyaux durs stratégiques, capables d'entraîner les autres. Le tandem franco-italien peut en être un, à condition de rester ouvert, modeste dans sa méthode, mais ambitieux dans ses finalités. Il ne faut pas faire du Quirinal un sanctuaire, mais un catalyseur européen, capable de démontrer que le bilatéral peut servir le multilatéral, que la proximité peut nourrir la solidarité, et que la souveraineté stratégique, loin de se fragmenter, se construit ensemble.